

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Face à la 5e vague de Covid, le CHU de Besançon déclenche le plan blanc

Compte tenu de l'augmentation rapide du nombre de patients positifs à la Covid sur notre territoire, de l'afflux de patients dans l'ensemble des services du CHU, notamment en réanimation actuellement saturée, la cellule de crise du CHU de Besançon a décidé le déclenchement du plan blanc<sup>1</sup>.

#### Un nombre de patients positifs à la Covid en forte augmentation

La cinquième vague de Covid-19 touche durement notre territoire. L'augmentation rapide du taux d'incidence ces derniers jours (570 dans le Doubs, 635 dans le Jura) se répercute sur l'activité du CHU de Besançon.

Ainsi, le nombre de patients positifs à la Covid-19 est passé de 32, vendredi, à 46 aujourd'hui. Dans les services de réanimation déjà fortement sollicités, 17 patients hospitalisés pour Covid-19 ont été admis, portant à plus de 100% le taux d'occupation global.

Nous faisons malheureusement face à une augmentation exponentielle des personnes reçues admises au CHU et aucun indicateur ne semble aujourd'hui présager d'un reflux rapide. Les projections à 2 semaines sont pessimistes.

#### Un afflux important de patients

S'ajoute à cela, une forte activité dans les services du CHU liée à d'autres pathologies notamment hivernales. Les urgences connaissent notamment un fort accroissement de l'activité depuis plusieurs semaines et de nombreux services sont saturés.

#### Mesures liées au plan blanc

Face à ce constat, et à l'instar de nombreux hôpitaux de l'Est, la cellule de crise réunie hier soir a décidé de déclencher le plan blanc ce mardi 7 décembre.

Cette décision emporte notamment les conséquences suivantes :

- le droit de visite sera strictement limité et encadré, selon des consignes prochainement diffusées ;
- un plan de déprogrammation des activités est décidé à compter de ce jeudi 9 décembre ;
- un appel aux libéraux volontaires, aux étudiants et aux personnels retraités sera également lancé pour renforcer les effectifs ;
- des changements organisationnels entraînant des mouvements de personnel et/ou des modifications d'horaires seront mises en place dès les prochains jours afin d'assurer la continuité des soins dans les services. Une attention particulière sera portée afin d'organiser un roulement des personnels sollicités en renfort pour répartir équitablement la charge de travail ;

#### Contact presse

Jonathan Debauve – Tél. 03 81 21 87 51 – [jdebauve@chu-besancon.fr](mailto:jdebauve@chu-besancon.fr)

- il est proposé aux personnels de réduire leurs congés programmés pour les vacances de fin d'année afin de pouvoir « armer » des lits de médecine et de soins critiques supplémentaires. Au choix de l'agent, ces congés pourront être reportés jusqu'au 28 février 2022 ou rémunérés.

### **Acteurs et solidaires !**

La vaccination a démontré son efficacité et la dose de rappel est plus que jamais indispensable. En effet, on distingue principalement deux profils-type en réanimation :

- des personnes non-vaccinées, très majoritairement,
- des personnes à 5 mois ou plus du rappel.

Par ailleurs, le CHU appelle au respect des gestes barrières : port du masque, aération 5 minutes toutes les heures, lavage des mains, respect des distanciations.

### **Accès aux soins**

Le CHU appelle la population à ne pas renoncer aux soins et à consulter les médecins traitants pour les problèmes de santé habituels, les services de l'hôpital en charge de votre suivi, ou à contacter le SAMU centre 15 en cas d'urgence.

Le « 15 » est en effet dédié aux urgences et aux symptômes sévères de la Covid (fièvre mal tolérée, difficultés à respirer, douleurs cardiaques ou thoraciques, difficultés à s'hydrater et s'alimenter...). Il est recommandé de contacter le 15 avant de se rendre aux urgences.

En l'absence de symptôme grave, l'appel au médecin traitant doit rester le premier réflexe.

Le rôle des professionnels de santé de ville dans cette période de fin d'année est plus que jamais indispensable.

---

<sup>1</sup> Depuis le début de la crise sanitaire, c'est la 3<sup>e</sup> fois que le CHU est amené à prendre cette décision (9 mars 2020 au 4 juin 2020, 22 octobre 2020 au 31 mai 2021).